

Résumé de la recherche

Cette recherche menée en Aquitaine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Haute-Normandie montre qu'il faut prendre garde d'expliquer la difficile mise en acte d'une « culture de la participation », au-delà des discours sur la nécessaire reconnaissance du droit des usagers inscrit dans la loi, par la résistance au changement des professionnels de la protection de l'enfance qui auraient du mal à sortir d'une « culture du placement » anti-participative intériorisée depuis de nombreuses années. En effet, il est essentiel d'interroger l'influence du système de la protection de l'enfance en transformation qui a longtemps produit et institutionnalisé une méfiance, voire une défiance vis-à-vis des familles, généralement issues des classes populaires, que celles-ci soient réellement maltraitantes ou défaillantes principalement pour des raisons sociales et économiques. Ainsi, au-delà du fait que cette approche moralisatrice risque de produire une sorte de « conscience malheureuse » chez les travailleurs sociaux considérés comme les premiers responsables d'une difficile démocratisation du champ de la protection de l'enfance, cette approche ne prend surtout pas en considération le fait que les résistances observées à la généralisation de démarches participatives potentiellement subversives sont d'abord liées à des raisons d'ordre systémique.

Dans cette optique, il est intéressant de remarquer que la prise en compte récente de la parole des usagers dans le champ social et médico-social (dans lequel s'inscrit la protection de l'enfance) est associée à deux dimensions principales caractérisant les mutations des sociétés post-industrielles et « supercapitalistes » : l'appel à une logique de « reconnaissance » des individus et des « communautés ». Dans cette optique, les institutions publiques sont désormais appelées à faire de la place aux « acteurs faibles ». Il s'agit cependant de changer l'attitude à l'égard des pauvres plutôt que d'agir en profondeur sur la production de la pauvreté ; une transformation de l'Etat social caractérisée, notamment, par une intensification de la mondialisation de l'économie impliquant une baisse, voire une déstructuration des protections sociales collectives des citoyens au profit de modèles d'intervention plus individualistes mais aussi plus en phase avec l'idéologie économique libérale comme le développement du « *workfare* » ou de l'« *empowerment* » dont l'un des buts est de rendre les personnes en difficulté, souvent pensées comme des « assistés sociaux » et/ou des « figures de désordres », mobiles, responsables et générateurs de recettes. En France, les restrictions budgétaires appliquées aux politiques sociales dont les départements sont encore les « chefs de file » s'inscrivent pleinement dans cette perspective et concourent à transformer l'organisation de l'ensemble du système.

Dans ce contexte de déclin de l'Etat-providence, l'appel à la mise en œuvre effective de la participation des familles pour des raisons politiques (démocratiques), éthiques (morales) et économiques (financières) traduit ainsi, nonobstant une complexification (bureaucratisation) du système de la protection de l'enfance, la nécessité de refonder l'ensemble de l'organisation et la philosophie d'action du champ de la protection de l'enfance à partir d'un fil rouge : la distinction entre maltraitance et carence éducative.

Au regard des observations et des points de vue exprimés par les acteurs de la protection de l'enfance durant l'enquête, au premier chef, cette refondation pourrait ainsi s'appuyer sur une différenciation effective des modes d'intervention sociale en direction des enfants en distinguant les enfants maltraités et des enfants carencés. Dans la pratique, cette différenciation des modes d'intervention nécessiterait donc le renforcement des capacités d'expertise des travailleurs sociaux non plus seulement appelés à donner leur avis sur la qualité des liens parents/enfants mais désormais à travailler *avec* et *dans* les familles pour étudier et comprendre la totalité de la dynamique familiale. En effet, pour distinguer les modes d'intervention sociale à destination d'enfants maltraités ou carencés, les magistrats et/ou les inspecteurs de l'ASE ont besoin d'informations fiables et approfondies afin qu'ils puissent prendre des décisions adaptées mais aussi les moins traumatisantes possibles pour les enfants et leurs familles.

Dans ce nouveau cadre, il ne s'agit pas pour autant de faire disparaître les formes de « placement classique » hors domicile ou en milieu ouvert au profit de mesures dites « innovantes » au domicile mais d'adapter les mesures et les modes d'intervention sociale en fonction de la dynamique familiale et de son évolution. Les enfants maltraités doivent toujours pouvoir être mis à l'abri en bénéficiant de mesures éducatives judiciarisées et de structures qui les protègent hors du domicile de leurs parents maltraitants. Dans ce cas, les travailleurs sociaux privilégient alors des actions de protection et d'éducation des enfants. Pour autant, dans ces situations, les « services gardiens » doivent également s'organiser pour que les familles ne reproduisent pas des comportements maltraitants et participent à la transformation de leurs situations (sociale, économique, psychologique, etc.) et de leurs attitudes. En ce qui concerne les enfants carencés, il ne s'agit pas en priorité de les mettre à l'abri mais avant tout de prévenir la maltraitance en disposant d'une palette de mesures non-judiciarisées suffisamment élargie, notamment dans le cadre de l'accueil modulable et du milieu ouvert. Il faudrait, en effet, que l'organisation du système de protection de l'enfance intègre une déjudiciarisation complète des mesures éducatives de prévention de la maltraitance pour, d'une part, limiter les rapports asymétriques de domination entre les professionnels de la protection de l'enfance et leurs familles en difficulté et, d'autre part, favoriser la participation effective des familles à la résolution de leurs difficultés (activation non-culpabilisatrice, non-moralisatrice). Dans ce cas, les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance doivent opérer une véritable « révolution culturelle » tant dans la manière de considérer leur rôle que dans le rapport qu'ils tissent avec les familles pour prévenir de potentielles maltraitances. En effet, ces travailleurs sociaux doivent pouvoir s'appuyer, d'une part, sur les ressources et les compétences familiales (élargies) et environnementales pour agir sur les comportements familiaux à l'intérieur du foyer et, d'autre part, au sein d'une démarche de travail social global, de

travailler avec les acteurs coproducteurs d'un maillage préventif (école, CMP, prévention spécialisée, centres sociaux, tissu économique...) à l'insertion/intégration des membres de la famille dans leur environnement.

*

* *

This research in Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur and Upper Normandy shows that care must be taken to explain the difficult enactment of a "culture of participation" beyond speech the necessary recognition of the rights of users in the act by the resistance to change professional child protection who have trouble getting out of a "culture of investment" anti-participatory internalized for many years. Indeed, it is essential to examine the influence of the system of child protection in transformation that has long produced and institutionalized mistrust or distrust vis-à-vis families, usually from the working classes, that these are actually abusive or dysfunctional mainly for social and economic reasons. Thus, beyond the fact that this moralistic approach may produce a kind of "unhappy consciousness" among social workers considered the primary responsibility of a difficult democratization of the field of child protection, this approach does not take especially not consider that the resistance observed in the generalization of participatory approaches potentially subversive are first linked to systemic reasons.

In this context, it is interesting to note that taking into account recent speech users in the social and medico-social (within which the child protection) is associated with two main dimensions characterizing mutations post-industrial and "supercapitalistes" societies: the call to a logic of "recognition" of individuals and 'communities'. In this context, public institutions are now called to make room for the "weaker players". However, this is changing attitudes towards the poor rather than acting towards the production of poverty; a transformation of the social state characterized in particular by an intensification of the globalization of the economy involving a reduction or even a breakdown of collective social protection of citizens in favor of more individualistic models of intervention but also more in line with the liberal economic ideology as the development of "workfare" or the "empowerment" that one of the goals is to make people in difficulty, often thought of as "welfare" and / or "figures disorders" mobile managers and revenue generating. In France, the budgetary restrictions on social policies whose departments are still the "leaders" are fully consistent with this perspective and contribute to transform the organization of the whole system.

In this context of declining welfare state, the call for effective implementation of family involvement for political reasons (democratic), ethical (moral) and economic (financial) results and, notwithstanding complexity (bureaucratization) of the system of child protection, the need to rebuild the entire organization and philosophy of action of the field of child protection from a thread: the distinction between abuse and educational deprivation.

In light of the comments and views expressed by the actors in the protection of children during the investigation, first and foremost, this radical reform could thus rely on effective differentiation of social intervention methods aimed at children distinguishing abused and deprived children. In practice, this differentiation of response modes therefore require capacity building expertise of social workers not only asked to give their opinion on the quality of parent / child relationships but now working with families and to study and understand the entire family dynamic. In order to distinguish the modes of social intervention to children abused or deficient, judges and / or inspectors ASE need reliable and comprehensive information so they can make informed decisions but also the least traumatic possible for children and their families.

In this new context, it is not provided to eliminate forms of "traditional investment" out of home or open place (milieu ouvert) in favor of "innovative" measures in the home but to adapt the measures and methods of environment social intervention based on family dynamics and evolution. Abused children should always be stored away benefiting from educational to judicial control measures and structures that protect them outside the home of their abusive parents. In this case, social workers then prioritize actions for the protection and education of children. However, in these situations, "services guardians" must also be organized so that families do not reproduce abusive behavior and participate in the transformation of their situations (social, economic, psychological, etc...) and their attitudes. Regarding deficient children, it is not a priority of the shelter but primarily to prevent abuse by providing a range of non-judicial control measures sufficiently broadened, particularly in the context of Home scalable and open environment. It would, in fact, that the organization of the system of protection of children includes a complete diversion of educational measures to prevent abuse, on the one hand, limit the asymmetric power relations between professionals protection Children and their families in difficulty and, secondly, to promote the effective participation of families in solving their problems (non-culpabilisatrice activation, non-judgmental). In this case, social workers, child protection must make a "cultural revolution" as in how to consider their role in the relationship they forged with families to prevent potential abuse. Indeed, these social workers must be able to rely on the one hand, the resources and skills Family (extended) to act on environmental and family behavior within the home and, secondly, in a global approach to social work, working with co actors preventive mesh (school, CMP, specialized prevention, social centers, economic fabric ...) insertion / integration of family members in their environment.